

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Madame Muriel Godhaird et Madame Anne-Charlotte d'Ursel
Date :	15 janvier 2022
Adressée à :	Monsieur Benoît CEREXHE

Sujet . Personnel communal

Le rapport 2020 (p.72) de la commune de Woluwe-Saint-Pierre mentionne qu'au 01/01/20 l'administration communale se compose de 622 agents (soit 567 équivalents temps plein) hors personnel enseignant, soit une augmentation de 5 personnes par rapport au 31/12/2018.

De nouvelles fonctions support ont d'ailleurs été créées au sein de l'organisation . un traducteur, un planificateur d'urgence, un chef de projet énergie et techniques spéciales

Par ailleurs, le budget 2021 (p 4) fait mention d'un cadre de 455 fonctionnaires qui ne bouge pas depuis 2018.

Les effectifs passent quant à eux de 466.27 en 2018, à 485 18 en 2019 et 444 en 2020

Comment expliquez-vous ces chiffres ? Comment expliquez-vous ce gap sachant que le Bourgmestre a reconnu au conseil avoir engagé dans des nouvelles fonctions ? Combien y a-t-il de temps plein et de temps partiel (quelle durée de temps) ? Combien de temps plein ont-ils été transformés en temps partiel ? Pour quelle fonction hormis les 3 cités plus haut ?

De plus, il apparait que la masse salariale ait augmenté. Comment expliquez-vous en chiffres cette augmentation ?

Nous vous remercions pour vos réponses,

REPNSE

Dans le budget 2021 (p.4) une erreur s'est glissée dans le tableau récapitulatif pour l'année 2020 · 444,42. En effet, si vous allez voir plus loin dans le budget, au point 4.10 . tableaux du personnel (p.261) et que vous additionnez les différents équivalents temps-plein (ETP), vous arrivez à 490,71 et non 444,42.

Voici le détail au 30/06/2020

Effectif	Unité	ETP
ACS	56	41,79
Contractuels subventionnés	8	5,3
Contractuels à charge de la commune	410	302,08
Statutaire	156	141,54
TOTAL	630	490,71

Il y a donc bien une augmentation d'effectifs entre l'année 2019 et l'année 2020 et donc une augmentation de la masse salariale

Le chiffre ETP mentionné dans le rapport annuel de 2020 : « au 01/01/20 l'administration communale se compose de 622 agents (soit **567** équivalents temps plein) », nous semble également erroné. En effet, au 30/06/2019, nous étions à 485,18 ETP et au 30/06/2020 à 490,71. Il est donc peu probable que nous soyons 567 ETP au 01/01/2020. L'erreur provient de l'extraction qui a été faite de notre logiciel de rémunération. En effet, nous avons calculé les ETP sur base du temps de travail et non de la fraction horaire réellement prestée.

Seuls les chiffres inscrits aux annexes du budget sont à prendre en considération.

A la question : « Combien y a-t-il de temps plein et de temps partiel (quelle durée de temps) ? Combien de temps plein ont-ils été transformés en temps partiel ? », vous trouverez ci-dessous un aperçu du nombre d'interruption de carrière (congé parental, réduction du temps de travail, interruption de carrière, pause carrière, etc.) au 30/06/2020.

	Personnel administratif	Personnel technique	Personnel ouvrier	Personnel bibliothèque
IC 1/10	1			
IC 1/5	7	1	1	
IC 1/3	1			
IC 1/5		1	1	2
IC 13,50/37,50	1			
IC 14,50/37,50	2			
IC 1/2	5	1	2	
Congé sans solde	2	2	1	
Congé pour stage	1			
Pause carrière 2/10	14		6	
Pause carrière 5/10	2			
Maladie longue durée 60%	1			
Maladie longue durée 100%	8		11	2
Malade longue durée 80%	1			
Malade longue durée 50%	1			
Malade longue durée 66%	1			
Accident de travail			1	

Pour le personnel des crèches et des écoles, les contrats et interruptions de carrière évoluent constamment dans le temps Il y a également beaucoup d'écartement pour grossesse dans les crèches

Pour avoir une vue d'ensemble des différents horaires qui existent au sein du personnel communal, nous vous invitons à consulter notre règlement de travail aux articles 4 (durée du travail) et 5 (horaires de travail)

A la question du conseiller communal M T. Verheyen demandant, lors de la dernière séance du Conseil communal, « *quel serait le gain financier du non remplacement du personnel pour les années à venir ?* », vous trouverez un tableau reprenant les informations

2022			
	Estimation du coût annuel du personnel sortant	Estimation du coût annuel du personnel entrant	Différence
TOTAL	1.203.669,36 €	920.153,41 €	283.515,95 €

2023			
	Estimation du coût annuel du personnel sortant	Estimation du coût annuel du personnel entrant	Différence
TOTAL	660.180,21 €	491.034,35 €	169.145,86 €

2024			
	Estimation du coût annuel du personnel sortant	Estimation du coût annuel du personnel entrant	Différence
TOTAL	764.047,97	462 676,69 €	301 371,28 €

La deuxième colonne contient l'estimation du coût total annuel du personnel qui prendra sa pension.

La troisième colonne reprend l'estimation du coût annuel si la commune venait à remplacer le personnel pensionné. L'estimation a été calculée sur base d'une ancienneté de 18 ans avec une partie de la prime linguistique (5%).

A la question posée par Madame Godhaird, conseillère communale, concernant le différentiel entre le cadre définitif de 455,06 ETP et le cadre effectif de 506,26 ETP en 2021. « *Pouvez-vous expliquer le différentiel entre le cadre effectif et le cadre définitif, par année et de manière détaillée, en nombre ETP par fonction et par département de l'organigramme pour les différences suivantes 30,12 pour 2018, de 35,65 pour 2019 et de 51,14 pour 2020 ? Pourquoi est-on au-dessus du cadre ? Qu'est ce qui permet de le dépasser et comment est-ce justifié ?* »

Vous trouverez ci-dessous le détail des ETP

Au 30/06/2018

Effectif	Unité	ETP
ACS	54	47,09
Contractuels subventionnés	10	5,4
Contractuels à charge de la commune	371	266,14
Statutaire	163	147,64
TOTAL	598	466,27

Au 30/06/2019

Effectif	Unité	ETP
ACS	54	45,79
Contractuels subventionnés	9	5,3
Contractuels à charge de la commune	395	286,25
Statutaire	163	147,84
TOTAL	621	485,18

Comme repris plus haut, voici le détail au 30/06/2020

Effectif	Unité	ETP
ACS	56	41,79
Contractuels subventionnés	8	5,3
Contractuels à charge de la commune	410	302,08
Statutaire	156	141,54
TOTAL	630	490,71

Au 30/06/2021:

Effectif	Unité	ETP
ACS	9	9
Contractuels subventionnés	11	7,5
Contractuels à charge de la commune	474	353,82
Statutaire	150	135,94
TOTAL	644	506,26

Chaque mois, le cadre est mis à jour par grade et par catégorie de personnel (Subventionné, contractuel, statutaire) et non par département ou par service. Il n'est donc pas possible de fournir les informations susmentionnées par département et par service pour les années antérieures.

Entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019, 43 procédures de recrutement et sélection ont été menées (hors personnel des écoles et des crèches).

Il s'agit de recrutement pour 17 nouveaux postes afin d'agrandir les services en manque d'effectifs ou de la création de nouveaux emplois (le contrôleur interne, le traducteur, le planificateur d'urgence) , soit de remplacer des agents ayant quitté l'administration

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, 26 procédures de recrutement et sélection ont été menées (hors personnel des écoles et des crèches).

Il y a de nouveaux postes qui ont été créés afin de palier à un manque d'effectifs Par exemple .

- Gestionnaire de dossier en transition numérique
- Chauffeur permis C
- Agent constatateur
- Gestionnaire technique bâtiments
- Secrétaire de direction pour l'urbanisme

Les autres sont des fonctions où les agents ont dû être remplacés, comme par exemples . Directeur voirie, coordinateur ATL, Conseiller en prévention, gestionnaire de dossier RH, Directeur Population, transporteur/déménageur, chef de projet énergie-techniques spéciales, bibliothécaire, balayeur, gestionnaire de dossier population, Directeur Vie sociale, économique et culturelle, puéricultrice CAP Famille, Responsable du service étrangers, secrétaire de direction à l'urbanisme

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, 21 procédures de recrutement et sélection ont été menées (hors personnel des écoles et des crèches).

1 nouveau poste a été créé .

- Chargé plan climat (subsidé par Bruxelles Environnement pour deux ans)

Les autres sont des fonctions où les agents ont dû être remplacés, à savoir .

- Gestionnaire de dossier à la population
- Responsable de service Techniques Spéciales
- Assistant technique IT
- Responsable de service Bâtiments
- Gestionnaire du Wolu Sport Park
- Gestionnaire mobilité
- Conseiller pédagogique
- Collaborateur administratif au service des étrangers
- Responsable du service Inspection
- Brede School Coordinator
- Collaborateur Echevin
- Gestionnaire de projets au service des classes moyennes
- Gestionnaire de stock – économat
- Gestionnaire de projet développement durable
- Secrétaire de direction au service de l'Urbanisme
- Responsable du service des Affaires sociales, Famille, Jeunesse
- Assistant social
- Responsable du service Enseignement
- Architecte PEB
- Coordinateur de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire (mi-temps subsidié par l'ONE)

La majorité des contrats dits « ACS » ont été transformés en contrat à durée indéterminée. Sauf pour ce qui est des contrats ACS du plan cigogne (en crèches)

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 09/02/2022

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Signature

NB . réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal